

# Les Bébés révoltés interpellent les maires

ARTICLE | 18/11/2014 | Par Ariane Cloix-Lecointre

**Le 17 novembre, le collectif des Bébés révoltés a remis une lettre à trois élus parisiens, pour défendre le congé parental de trois ans. Une démarche qui fait écho aux réticences exprimées par le Sénat sur cette réforme, le 14 novembre.**

Le temps est gris et froid en ce lundi matin 17 novembre, mais pas de quoi décourager la dizaine de mamans du collectif Bébés révoltés, venues pour interpellier les conseillers municipaux sur [la réforme du congé parental](#). Certaines sont même venues avec leurs enfants, emmitouflés et lovés dans leurs poussettes.

**[Comme d'autres à travers la France, elles remettent une lettre à leurs élus](#)**, les mettant en

garde contre les dépenses que représente cette réforme pour les collectivités. En réponse au raccourcissement de trois à deux ans du congé parental (24 mois pour un parent, 12 pour l'autre), le gouvernement s'est en effet engagé à ouvrir 275 000 solutions d'accueil pour les jeunes enfants. Dont 100 000 places en crèche. L'occasion pour les « Bébés révoltés » de rappeler que la Cour des Comptes évalue le prix d'une nouvelle place en crèche à 36 000 €.

À en croire le collectif, l'ambition du gouvernement est utopique. Le 8 septembre déjà, la Cnaf faisait état des difficultés qu'elle rencontrait pour ouvrir les 100 000 places en crèche promises, pour des raisons budgétaires.

Marie-Laure des Brosses, présidente du Mouvement mondial des mères (MMM) France, estime que le coût de cette réforme représenterait 3,3 milliards d'euros par an, dont une partie est prise en charge par les collectivités. Selon elle, l'argument financier fait mouche auprès des élus. En effet, pour Geoffroy Boulard, conseiller de Paris et premier adjoint au maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement, « *cette réforme a des implications pour les collectivités locales, qui ont déjà du mal à répondre aux demandes de toutes les familles. Cela risque d'accentuer le problème de pénurie de solutions d'accueil des jeunes enfants. On touche à la question des finances publiques et pas seulement à l'organisation des familles !* »

## Le Sénat a adopté un amendement pour interpellier le gouvernement

Les actions menées en France pour défendre le congé parental portent déjà leurs fruits. Le vendredi 14 novembre, le Sénat a adopté un amendement, pour « *interpeller le gouvernement afin que la fixation de la durée du partage [du congé parental] par décret repose sur une étude d'impact en bonne et due forme* ».



Le 17 novembre devant la mairie de Paris, des mères de famille défendent le congé parental.

©DR

L'étude dont il est question devrait être rendue en avril 2015. Une reconnaissance importante pour les mamans présentes devant la Mairie de Paris, qui s'inquiètent de [ne plus avoir de choix comme Laure](#). Cette maman de sept enfants, qui a repris le travail après la naissance de son aîné, estime aujourd'hui « *qu'il faut préserver ce temps si court où l'enfant se construit sur le plan affectif, avec ses parents* ». Et laisser chaque famille libre de faire ce choix et de « *ressentir ce qu'il y a de bon* » pour elle. Sarah, enceinte de son troisième enfant, rêve d'une « *vraie vie de famille* » que lui permettrait ce congé : « *J'ai envie d'aller chercher mes deux grands à l'école, de les aider à faire leurs devoirs, de goûter avec eux. Je l'ai bien mérité !* »

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2015 sera de nouveau examiné à l'Assemblée nationale les 5 et 6 décembre.

### **Vers une entrée à l'école dès 2 ans...**

Outre une ouverture massive (et probablement irréalisable) de solutions d'accueil des bébés, le gouvernement étudie la possibilité d'intégrer les enfants en maternelle dès 2 ans. Marie-Laure des Brosses, rappelle que 75 000 places supplémentaires sont sur le point de voir le jour pour « préscolariser » les 2-3 ans. Une absurdité pour Sarah, qui rappelle qu'« *à cet âge-là, les enfants ne sont pas propres et les classes sont déjà surchargées !* »

Anne quant à elle désigne sa petite fille, une blondinette de 2 ans énergique : « *Avec son caractère, je ne vois pas comment pourraient faire les maîtresses ! Elle parle à peine et souffre de nombreuses allergies alimentaires* ». Un nouvel argument donc, pour tous les parents qui souhaitent que le congé parental soit maintenu à trois ans.

Ariane Cloix-Lecointre

---

**MOTS CLÉS :** [BÉBÉS](#), [CRÈCHE](#), [ENFANTS](#), [POLITIQUE FAMILIALE](#)

---

### **LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE :**

**[Lourdes menaces sur le congé parental](#)** (VIDÉO)

Le gouvernement dévoilera le 29 septembre dans l'après-midi ses mesures d'économies pour...

**[Congé parental : des économies sur le dos des familles](#)** (ARTICLE)

Le budget 2015 de la Sécurité sociale prévoit de nouveaux coups de rabot sur les aides aux...